

Rôle et actions menées par l'Office national des forêts comme gestionnaire des forêts publiques

(résumé)

par Pascal CHONDROYANNIS

Depuis 1827 (Code forestier), l'aménagement des forêts publiques constitue le socle de leur gestion. Ce dispositif d'origine réglementaire rodé au fil du temps est devenu l'instrument fondamental de la gestion « durable » des forêts publiques, impliquant le propriétaire forestier (collectivité, personnes morales, Etat), son gestionnaire (ONF), dans le cadre général de la politique forestière de l'Etat fondé sur la multifonctionnalité des espaces forestiers.

A partir de 1992, la directive européenne Habitats, dite Natura 2000, a introduit un objectif dominant de préservation de la biodiversité sur des espaces naturels ciblés, dont une part importante de milieux forestiers, évalués à l'échelle européenne, avec une mise en œuvre nationale fondée sur approche contractuelle et traduite par un « document d'objectif » propre à chacun des sites.

Comment articuler ces problématiques ayant leurs logiques et leurs échelles propres quelles en sont les conséquences pour le propriétaire et son gestionnaire, quelles questions et quels enseignements tirer des premiers « DOCOB » élaborés par l'Office national des forêts (O.N.F.) en matière d'aménagement forestier ? Vastes questions auxquelles la présente intervention propose quelques pistes de réponse, construites sur le canevas suivant :

Pascal
CHONDROYANNIS
Office national
des forêts
des Hautes Alpes
5 rue des Silos BP 96
05003 GAP cedex
Tél : 04 92 53 87 17
Fax : 04 92 53 41 48

L'aménagement forestier : quelques rappels

- la démarche, cadre réglementaire et partenariat ;
- les objectifs, programmation opérationnelle dans une perspective de long terme ;
- la prise en compte de la biodiversité : l'avant Natura 2000 en forêt : séries d'intérêt écologique, réserves biologiques...

Natura 2000 et les forêts publiques en Région PACA

- la directive Habitats et ses outils : espèces et habitats d'intérêt communautaire, la responsabilité nationale et sa traduction contractuelle en « document d'objectif »,
- les enjeux de Natura 2000 pour les forêts publiques de la Région PACA,
- les missions de l'O.N.F. : gestionnaire du propriétaire et opérateur possible pour le Ministère de l'Environnement.

Premiers retours d'expériences

- les DOCOB Dévoluy et Ventoux,
- exemples d'actions forestières Natura 2000 en projet,
- la pertinence la démarche aménagement forestier et les « transferts de technologie » forêt-biodiversité : cartographie de peuplement et de station, habitats forestiers,
- l'impératif de mise en cohérence des aménagements forestiers avec Natura 2000.

P.C.